

# Sybillle CHAPEU

## Délier les liens du joug TROIS PRETRES ET UN PASTEUR DANS LA GUERRE D'ALGERIE

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BESANCON

### LE PASTEUR MATHIOT coinculpé avec une étudiante et un musulman d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

— JE N'AI AGI QUE PAR CHARITE CHRETIENNE

DE BESANCON, NOTRE ENVOYE SPECIAL M.-C. PETRA-  
NOUS TELEPHONE :

Les trois prévenus assis côte à côte dans le box de la petite

salle du

débat :

at

Mais le

billes des

prochés d

y a là un

lique. Fr

un ans, e

la cause

de ses ch

de vos

Il y a là

thiot, qui

tié chrét

un étudia

man qui

au mouve

Henri,

Francin

ans, mais

dix-sept,

«lier-«her

Thruhe, p

elle symb

ses grosse

pr é i e n t

millitante

dévouer

quel qu'il

se faire

tuile d'u

Nord, où

d'institu

du F.L.N.

sympathi

### L'ABBÉ KERLAN EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON AVEC SURSIS

L'UNDI matin, devant le tribunal des fautes d'Etat de France, assisté du procureur de la République, il est reproché d'avoir espé à la machiner et fa dénoncé un message de M. Krim G. F. R. A. aux populations d'A

A côté de l'abbé avait pris place son «complice», le musulman M. Rabial.

L'interrogatoire des accusés devait faire apparaître que Rabial — engagé volontaire dans la marine française, à l'âge de 16 ans, puis déçu par le sort fait aux musulmans en Algérie, et passé au nationalisme — avait présenté à l'abbé Kerlan le projet, formé par un groupe de musulmans, de s'exprimer pour donner une réponse au discours du 16 septembre, dans le sens d'un effort de paix. L'abbé Kerlan avait accepté de leur faire cette tâche en tapant et ronéotypant leurs écrits. Or, le premier texte transmis, sous pli cacheté, à l'abbé Kerlan, était l'appel de Krim-Moussa.

Au préjudice qui s'étonnait que l'abbé n'ait pas alors refusé, celui-ci répond en exposant son problème :

Devant le tribunal militaire de Lyon

### L'ABBÉ CORRE au procès "Jeune Résistance"

"Le curé d'Ars était  
aussi un déserteur"

De LYON, Georges DAUDON téléphone :

Le 17 février dernier, à Annemasse, en contrôlant l'identité de deux automobilistes, les policiers français établirent que l'un d'eux, Jean Crespi, était déserteur. Le conducteur de la voiture, Diego Masson-Makris, 24 ans, musicien, demeurant à Paris, 65, rue Sainte-Anne, reconnut qu'il conduisait un camarade en Suisse pour le soustraire à son devoir militaire. D'autre part, des tracts et des publications : « Appel aux Jeunes Français » et « Jeune Résistance », incitant les appelés à la désertion pour ne pas participer à la guerre d'Algérie, étaient saisis dans la voiture.

Tandis que Jean Crespi était mis en détention de l'autorité militaire, son autre

pas de Couste et. Professeur surmonté, en fait, que Henri Jeanson, le-fulle. Le commandement à l'écoulement pour les deux

deux gladiateurs et Bernardine, notamment, dans l'édifice de la Mairie, à laquelle appor-

TRIBUNAL MILITAIRE

### TROIS ANS DE PRISON FERME POUR LE PÈRE DAVEZIES !

Le Tribunal a refusé les circonstances  
atténuantes et les sursis

si largement dispensés dans d'autres circonstances

(Compte rendu d'audience de Madeline JACOB.)

PAS de circonstances atténuantes pour le Père Davezies. Pas de sursis.

Il n'y en avait plus en rayon. Les sursis n'ont pas été stockés à l'attention des gens des Maréchaux, de Pétrot, de F.O.A.S. ?

Il n'y en avait plus de disponible pour vous, Père Davezies. Les gens d'un face ont tout pris. Et sans doute faut-il en mettre en réserve à l'attention des pleuricéphales.

Pas de sursis pour vous, Père Davezies.

Ce jugement vous surprendra-t-il ? Vous savez, père, vous savez que depuis l'effondrement de la justice, les autres juges ont été remplacés par des services étrangers, depuis lors d'ailleurs, depuis le début.

Tout ça de même façon. Le tout est compliqué. On peut même dire qu'il y a une démission de justice, à l'égard des juges, et la

de Londres. Et à ce moment-là, c'est vous, père, vous savez que depuis l'effondrement de la justice, les autres juges ont été remplacés par des services étrangers, depuis lors d'ailleurs, depuis le début.

Il est de la manifestation dans l'air. Un dérapage. Une démission

G.R.H.I.

Université de Toulouse-II